

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°11
Séance du 07 Avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le **07 avril à 20 heures**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Gaëlle LABALME, Karine MOMMESSIN, Evelyne MONFRAY, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Franck RAMPON, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

Absent excusé :

Pierre BAILLY-BECHET donne pouvoir à Aurélien BERRY.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents et représentés : 14

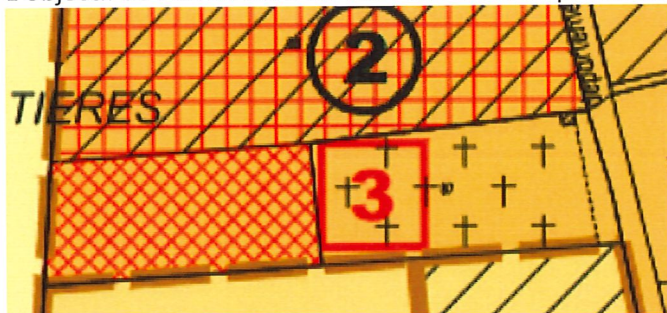
Date de la convocation : 3 avril 2023

Date d'affichage : 3 avril 2023

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Marianne MORSLI a été nommé secrétaire de séance.

N°11 : Autorisation d'achat du terrain derrière le cimetière

Monsieur le Maire indique que la commune a la possibilité d'acquérir le terrain derrière le cimetière d'une surface d'environ 2 160 m², inconstructible car réservé dans le PLU pour l'extension du cimetière. L'objectif de l'achat est d'en faire une zone de promenade avec des aménagements ludiques et sportifs.



Le terrain est cédé pour 1€ symbolique par les propriétaires mais il convient de prendre en charge les frais d'acte ainsi que l'indemnité d'éviction de l'agriculteur.

Le Conseil Municipal de la commune de Garnerans, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE, l'achat du terrain d'environ 2 160 m² défini dans le PLU comme l'emplacement réservé N°3 à destination de l'extension du cimetière
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférant à cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
Dominique VIOT

